

## ÉDITORIAL



### Naviguer contre vents et marées

YPREMA s'adapte plutôt bien au contexte actuel. Ce n'est pas la première fois que l'entreprise est prise dans les tourments de l'économie mondiale. Après plus de 30 ans d'activité, elle connaît ses atouts et les fondamentaux qui lui permettent de rester sur le pont. Avec un équipage de professionnels structuré et une armada de sites organisés, YPREMA ne chavire pas.

Le ralentissement économique pendant le confinement a eu un impact certain mais non profond. Cet été, le niveau des réceptions de déconstructions sur nos sites reste élevé. Le prix de vente des matériaux recyclés bénéficie d'un très bon maintien. Quant aux « Espaces Artisans » de Lagny-sur-Marne (77) et Emerainville (77), ils gardent un très bon niveau d'activité.

Les nouvelles sont aussi bonnes pour Yterres, spécialisée dans l'évacuation des terres de chantiers. L'activité commerciale de la jeune structure ne connaît pas la crise, bien au contraire, les clients sont au rendez-vous, les chantiers se suivent les uns après les autres : ces débuts sont plus que prometteurs.

YPREMA maintient le cap et Yterres prend le large.

François PRZYBYLKO  
Directeur commercial

## YPREMA transforme les déconstructions du BTP en matériaux routiers

→ Une réglementation qui légitimise la production d'un produit

**A**u fil des décennies, les fondements législatifs d'une société européenne de recyclage ont été posés :

- ▶ 17 décembre 2010 : *transposition en droit français de la directive européenne cadre Déchets de 2008*
- ▶ 10 février 2020 : *loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire)*
- ▶ 30 juillet 2020 : *ordonnance sur la simplification des modalités de mise en œuvre de la sortie du statut de déchet*

### Le Statut de produit

L'article L 541-4-3 du Code de l'environnement fixe 4 conditions qui permettent à un déchet de devenir un produit :

1. Condition d'usage
2. Condition de marché
3. Condition technique
4. Condition Santé et environnement

→ **YPREMA : un modèle économique qui fait du déchet une ressource**

Depuis 30 ans, YPREMA accueille des produits inertes contrôlés, les traite, et les revend, tout en garantissant une traçabilité. Ils sont utilisés spécifiquement dans le secteur des Travaux Publics pour la construction d'infrastructures routières. Ces conditions d'usage, de marché et techniques sont validées par la certification ISO 9001. Les matériaux traités au sein de nos Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont, de fait, non nocifs pour l'environnement et la santé humaine.



Plaquette téléchargeable sur le site internet [www.yprema.fr](http://www.yprema.fr)

## ► YPREMA et les Carrières STREF partenaires dès 2021

YPREMA exploite 3 sites fluviaux : Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94), Lagny-sur-Marne (77). Ces implantations stratégiques permettent à l'entreprise de bénéficier à différents points géographiques de la région Île-de-France, d'une véritable alternative de transport. En comparaison à la voie routière, la voie fluviale est sans conteste une solution écologique avec une empreinte carbone plus faible.

**A** fin de pouvoir assurer l'accueil et le stockage de ses terres inertes de Gennevilliers et Bonneuil-sur-Marne, YPREMA s'est associé aux Carrières STREF. Pendant 6 ans, à partir du mois de janvier 2021, 42 500 tonnes de terres inertes de classe 3 seront acheminées chaque année des sites franciliens YPREMA vers le port Angot à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (76) et seront ensuite déchargées, transportées et stockées par les équipes STREF sur son site de Cléon (76).

Les Carrières STREF, société experte de l'exploitation et de la commercialisation de granulats, bénéficient depuis le 25 mars 2020 d'un arrêté préfectoral qui les autorise à exploiter une ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) de



Claude Prigent (YPREMA) et Bernard Vatbois (Carrières STREF)

stockage de déchets inertes sur la commune de Cléon (76). Ce site permet d'accueillir 458 000 tonnes de matériaux inertes en provenance de chantiers de la région Île-de-France transportées par voie fluviale.

2021 démarrera fort !

## ► Service de nuit pour les matériaux YPREMA

Dans la zone industrielle de Torcy (77), le centre RATP s'équipe en bus fonctionnant au gaz naturel véhicules. Pour cela, les équipes de la société Spac effectuent la pose d'un réseau gaz diamètre 100 mm sur 400 m linéaires en zone urbaine.



Terrassement et évacuation des déblais vers la plateforme YPREMA de Lagny-sur-Marne (77)

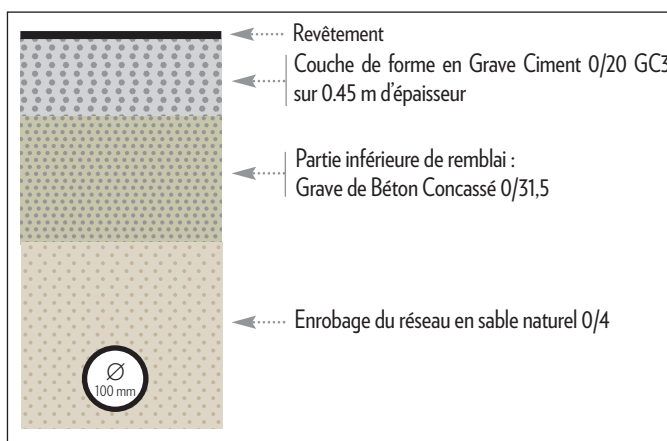


Mise en place de la Grave de Béton Concassé 0/31,5

**C**e réseau sera prochainement exploité par GRTgaz pour acheminer le carburant en vue d'assurer l'alimentation des bus. YPREMA accompagne ce chantier durant ces 9 mois de réalisation. Afin de limiter l'impact sur la vie de la zone industrielle, une grande partie des opérations a été effectuée de nuit.

Les déblais sont évacués vers la plateforme YPREMA de Lagny-sur-Marne (77) afin d'être recyclés. Les camions peuvent ainsi effectuer du double-fret, en chargeant les matériaux recyclés qui serviront à constituer le remblai de la tranchée : GRAVE DE BÉTON CONCASSÉ 0/31,5 (GR2/D2).

C'est un chantier spécial auquel YPREMA a répondu en offrant un service sur-mesure.



## ► Espace Artisan YPREMA : cap à l'ouest !

Après l'ouverture de l'Espace Artisan d'Emerainville en 2013, YPREMA a ouvert au printemps 2020, une nouvelle infrastructure ; mais cette fois-ci, en dehors de l'Île-de-France, en Bretagne, dans la ville de Pluguffan (29), à côté du site de recyclage déjà existant.

À l'ouest comme dans le restant de l'Hexagone, cette offre de service manque encore. La plateforme peut accueillir des professionnels mais également des particuliers. Les clients sont accueillis, conseillés et guidés pour un tri et une dépose optimisée de leurs déchets.

C'est en 2008, qu'YPREMA inaugure son premier Espace Artisan sur le terrain qui jouxte son site de recyclage de Lagny-sur-Marne (77). Cette ouverture a deux objectifs : permettre en un seul voyage aux artisans de :

- déposer tous types de déchets,
- se fournir en matériaux de qualité.

Le maillage national actuel offre peu de déchetteries professionnelles en raison du manque d'accès au foncier. On compte en France : 500 déchetteries professionnelles contre 4500 déchetteries communales.

Si l'objectif de transition écologique fixé par le gouvernement veut être atteint, il faut remédier à cette situation. Le concept développé par YPREMA est abouti et facilement répliquable en **licence de marque**\*. L'entreprise est d'ailleurs totalement disposée à contribuer au développement d'autres Espace Artisan avec des sociétés portées par les mêmes valeurs.

\* Le contrat de licence de marque est un accord par lequel le titulaire d'une marque (le concédant) autorise une autre personne (le licencié), à utiliser cette marque moyennant le versement de redevances proportionnelles à l'exploitation appelées aussi royalties. C'est un contrat plus ou moins élaboré en pratique pour assurer la protection de l'image d'une marque et son usage (...)

Source : toute-la-franchise.com



## ► Yterres : un expert de terrain

L'ancienne usine PSA Peugeot Citroën localisée sur les communes d'Aulnay-sous-Bois (93) et de Gonesse (95) va devenir le centre d'exploitation et de maintenance des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Il regroupera les fonctions suivantes :

- Site de maintenance et de remisage (SMR),
- Site de maintenance des infrastructures (SMI),
- Poste de commandement centralisé (PCC).

Entre 2019 et 2020, la société GUINTOLI réalise sur le terrain des travaux de terrassement et de viabilisation. La construction du bâtiment extérieur du Centre d'exploitation et de maintenance des lignes 16 et 17 est quant à elle attribuée au groupement BREZILLON/Bouygues Bâtiment Île-de-France.

En mai 2020, les entreprises confient l'évacuation de 70 000 tonnes de terres de type Classe 3 à Yterres. La réactivité et la forte capacité d'acheminement (2 000 tonnes par jour) ont été les gages de confiance.



Vidéo témoignage client Yterres • Disponible sur <https://yterres.fr/>

# ► Des plants de relance de la forêt girondine grâce à YPREMA et Bergerat Monnoyeur !



500 pins maritimes YPREMA dans la forêt de la ville de Le Barp (33)

YPREMA est aujourd'hui associée à Bergerat Monnoyeur dans le cadre d'un programme de reboisement. 500 plants de pins maritimes ont été plantés au mois de septembre en Gironde dans la ville de Le Barp (33). C'est dans le cadre d'un contrat de location longue durée de machines signé par YPREMA que le concessionnaire français exclusif de Caterpillar propose une participation à la reforestation de la forêt Girondine avec les pépinières Naudet. Les 2 entreprises partenaires, animées par l'envie de contribuer à leur échelle à limiter l'impact de leurs activités ont ainsi joint l'utile au développement durable !

## La Presse en parle...

### Pour que la terre retourne à la terre

**YTERRES** Forte de son expérience dans le recyclage des terres de chantier, l'entreprise YPREMA a lancé, via sa filiale Yterres, une plateforme numérique de mise en relation des entreprises de terrassement avec les centres de stockage. Elle offre un service complet permettant d'optimiser, sur le plan économique et environnemental, l'évacuation des terres excavées, en garantissant leur traçabilité vers les différents exutoires en fonction de leurs caractéristiques intrinsèques.

> Les Cahiers Techniques du Bâtiment – Avril 2020

### Une semaine de quatre jours, mais à 35 heures

Chez YPREMA, une entreprise du BTP qui recycle les matériaux de construction, la semaine de quatre jours, en vigueur depuis 23 ans, a effectivement aidé à se développer, passant de 42 à 90 salariés. Sans compter que « *c'est un avantage pour le recrutement, reconnaît Nelly Mbila, Responsable relations publiques d'YPREMA. Côté productivité, nous estimons avoir gagné un mois, c'est-à-dire que cela correspond à 13 mois "travaillés" au lieu de douze.* »

> La-croix.com – Juillet 2020

### La semaine de 4 jours en pratique

**4j** Les machines de leur côté travaillent plus qu'avant. En consacrant une ½ journée par semaine aux travaux de maintenance préventive, l'entreprise a réussi à réduire considérablement le nombre de pannes et les arrêts de production. Après plus d'un quart de siècle de pratique, Susana Mendes en est convaincue, YPREMA est beaucoup plus solide qu'avant.

Dirigeant.fr – Mai 2020

### Ces entreprises où l'expérience est concluante

Chez YPREMA, la semaine de quatre jours ne date pas d'hier. Cette entreprise française spécialisée dans le recyclage de matériaux de déconstruction du BTP a sauté le pas en 1997, et depuis, « *c'est devenu culturel, les salariés y sont très attachés* », rapporte Susana Mendes, sa Secrétaire générale.

> Ouest France – Juillet 2020



Suivez-nous sur



#### SIÈGE SOCIAL

7, rue Condorcet  
94437 Chennevières-sur-Marne Cedex  
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74  
Mail : siege.idf@yprema.fr

#### AGENCE QUIMPER

27, rue de Bel Air • ZA de Bel Air N°1  
29700 Pluguffan  
Tél. : 02 98 53 72 59  
Mail : agence.quimper@yprema.fr

